

[MENU](#)**GEO**[Voyage & Destinations](#)[Environnement](#)[Histoire](#)[Accueil](#) > [Environnement](#)

Restrictions d'eau : que peut-on faire (ou pas) pendant la sécheresse ?

[Eau](#)[SUIVRE CE THÈME](#)

Photo d'illustration. Un robinet qui goutte.
Wonglougud / EyeEm

© Getty Images / Nattapong

MENU

GEO



Voyage & Destinations Environnement Histoire

niveaux d'alerte sécheresse, à différents degrés selon les territoires. Arrosage des pelouses, nettoyage des voitures, vidange des piscines... Quelles sont les règles à respecter durant ces épisodes de chaleur ?

MATHILDE RAGOT Publié le 10/08/2022 à 14h02 - Mis à jour le 10/08/2022

Après trois épisodes caniculaires en moins de deux mois dans l'Hexagone et une quatrième [vague de chaleur](#) cette semaine, la [sécheresse](#) en France est bel et bien installée. Afin de faire face au manque d'eau, l'ensemble du territoire est sous vigilance sécheresse, avec des mesures plus ou moins drastiques selon les départements.

»» [Canicule : qu'est-ce-que l'hyponatrémie et comment éviter ce trouble lié aux fortes chaleurs](#)

MENU

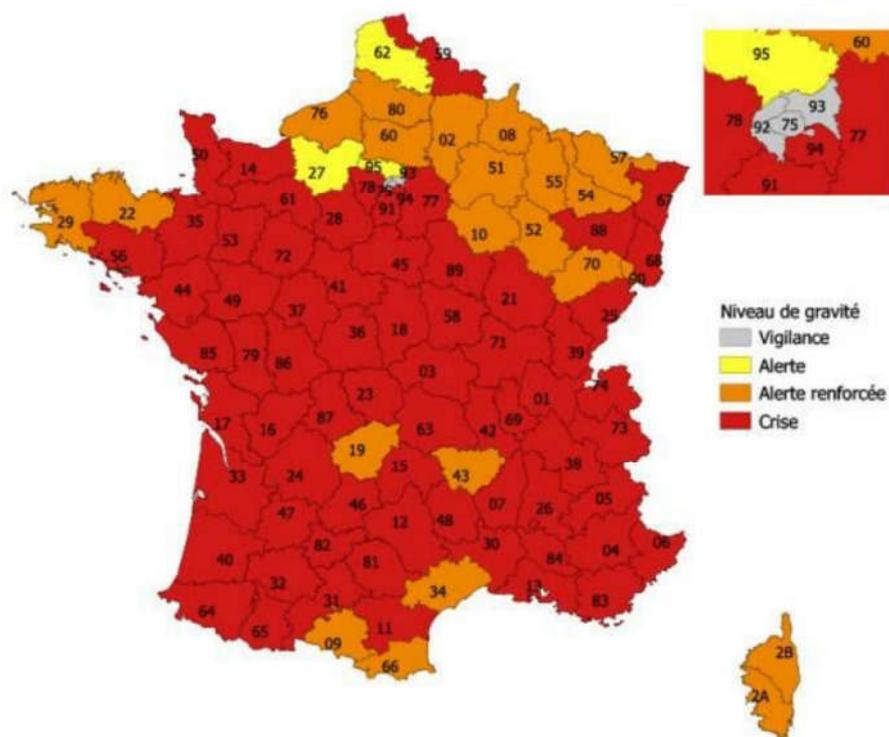
GEO



Voyage & Destinations Environnement Histoire

moins au plus important : vigilance, alerte, alerte renforcée et crise. Ainsi, ce 10 août 2022, 3 circonscriptions étaient en alerte, 22 en alerte renforcée et 68 en crise, le plus haut seuil. À plus petite échelle et en fonction des bassins d'approvisionnement d'eau, les préfets sont aussi en mesure d'appliquer d'autres restrictions. Tous les arrêtés sont disponibles sur le [site gouvernemental Propluvia](#).

Carte représentant le niveau de gravité maximal limitant les usages de l'eau par département en vigueur au 09/08/2022



Production : MTECT/DGALN/DEB/EARM3
Le 09/08/2022

Carte des niveaux de gravité par département / Ministères Écologie Énergie

MENU

GEO



Voyage & Destinations Environnement Histoire

département en vigilance?

Aucune restriction n'est mise en place pour ce premier niveau d'alerte. Particuliers et professionnels sont juste appelés à limiter leur consommation. Au sujet des douches et de l'utilisation des appareils électroménagers utilisant de l'eau (lave-vaisselle, lave-linge) par exemple, rien n'est stipulé dans le [*Guide de mise en œuvre des mesures de restriction des usages de l'eau en période de sécheresse*](#). Le ministère de la Transition écologique appelle toutefois au bon sens et à éviter de laisser couler l'eau, ou encore de placer un maximum de choses dans ses appareils de lavage avant d'en user, pour les faire tourner à plein.

Quelles restrictions d'eau en alerte, alerte renforcée et crise?

- **Arroser son jardin**

MENU

GEO



Voyage & Destinations **Environnement** Histoire

renforcée et de crise, l'arrosage des pelouses et des massifs fleuris est alors totalement interdit, pour les particuliers, les entreprises comme les collectivités. De même pour les terrains de sport — exception faite de ceux d'entraînement ou de compétition à enjeu national ou international, de manière réduite au maximum. Vos jardins potagers peuvent en revanche recevoir de l'eau la nuit, entre 21 heures et 8 heures.

Mais qu'en est-il des terrains de **golf**? Dans le cadre de l'[accord-cadre golf et environnement 2019-2022](#), ils bénéficient de dérogations. Pour le niveau d'alerte, ils sont arrosés entre 20 heures et 8 heures afin de diminuer la consommation d'eau de 15 à 30 % sur la semaine. Une réduction qui doit atteindre au moins 60 % en cas d'alerte renforcée, avec une interdiction d'arroser les fairways. Au niveau maximal d'alerte, cette suspension est étendue à tout le golf, même si, sauf situation de pénurie, les greens peuvent être préservés par un arrosage réduit au strict

MENU

GEO



Voyage & Destinations

Environnement

Histoire

prélève quoi en France ?

- **Laver sa voiture**

Peu importe le niveau d'alerte, le lavage d'un véhicule chez vous est interdit. Vous pouvez vous tourner vers des stations de lavage, mais aux niveaux d'alerte et d'alerte renforcée, elles doivent être équipées de matériel de haute pression et d'un système de recyclage d'eau. En cas de département en seuil de crise, l'interdiction est de mise pour les particuliers comme pour les professionnels, sauf impératif sanitaire.

- **Remplir et vidanger sa piscine**

Aux seuils d'alerte et d'alerte renforcée, le remplissage de votre piscine privée est interdit, sauf remise à niveau. Un premier remplissage est toutefois autorisé si le chantier a débuté

[MENU](#)**GEO**

Voyage & Destinations **Environnement** Histoire
d'1 m³ est totalement prohibé.

- **Nettoyer sa façade et ses trottoirs**

Quel que soit le niveau d'alerte, le fait de nettoyer sa maison tout seul n'est pas autorisé. Une collectivité ou une entreprise professionnelle de nettoyage peuvent s'en charger pour vous dans les départements en alerte et en alerte renforcée. Mais en seuil de crise, cela n'est autorisé qu'en cas d'impératif sanitaire.

Quel est le risque en cas de non-respect des règles ?

Une police de l'environnement gérée par l'Office français de la biodiversité (OFB) est chargée d'effectuer les "contrôles des arrêtés sécheresse pris par les préfets". Depuis le printemps, selon ses chiffres, elle aurait procédé à 4.000 inspections dans les départements. En cas de